



Commission Voirie, stationnement et sécurité routière

Composée d'élus et citoyens, la commission Voirie a pour vocation d'établir une expertise détaillée de l'état des réseaux d'eau de la ville et des voiries afin d'établir un plan de travaux à prévoir pour les années à venir. Les questions de stationnement ou de circulation sont également abordées de façon transverse avec la commission sécurité. La commission travaille également sur l'aspect visuel des voiries actuelles et futures.

Vice-président(e)

[Eric GUEDON](#)

Membres élus

[François VARLET](#)

[Marina CAMAGNA](#)

[Didier WROBLEWSKI](#)

[Christine SEDE](#)

[PDF](#)